

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn, en convention avec les Centres de Gestion de l'Aude, de l'Aveyron, du Gard, de la Haute-Garonne, de la Gironde, de l'Hérault, des Landes, du Lot, des Pyrénées Atlantiques et du Tarn et Garonne, organise à Albi à partir du 10 Avril 2018 :

Le concours interne sur titres et le 2^{ème} concours sur titres avec expérience professionnelle de cadre de santé paramédical de 2^{ème} classe dans les Spécialités «Puéricultrice cadre de santé» et «Infirmier cadre de santé» :

pour 30 postes répartis de la façon suivante :

- Spécialité «Puéricultrice cadre de santé» : 16 postes en interne et 4 postes en 2^{ème} concours
- Spécialité «Infirmier cadre de santé» : 9 postes en interne et 1 poste en 2^{ème} concours

Conditions d'inscription

CONCOURS INTERNE SUR TITRES

Ce concours est ouvert, dans l'une des spécialités, pour 90 % au plus et 80 % au moins des postes à pourvoir, aux fonctionnaires, militaires et agents contractuels, titulaires :

- d'une part, de l'un des diplômes, titres ou autorisations d'exercer mentionnées à l'article 4 du décret du 18 décembre 2012, à l'article 4 du décret du 27 mars 2013 et à l'article 4 du décret du 18 août 2014 susvisé,

et

- d'autre part, du diplôme de cadre de santé ou d'un titre équivalent, comptant, au 1er janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services publics en qualité de puéricultrice, d'infirmier ou de technicien paramédical

2^{ème} CONCOURS SUR TITRES AVEC EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Ce concours est ouvert, pour 10% au moins et 20% au plus des postes à pourvoir, aux candidats titulaires :

- d'une part, de l'un des diplômes, titres ou autorisations d'exercer mentionnées à l'article 4 du décret du 18 décembre 2012 susvisé, à l'article 4 du décret du 27 mars 2013 susvisé et à l'article 4 du décret du 18 août 2014 susvisé,

et

- d'autre part, du diplôme de cadre de santé ou d'un titre équivalent, justifiant au 1er janvier de l'année du concours de l'exercice d'une activité professionnelle de puéricultrice, d'infirmier ou de technicien paramédical pendant au moins cinq ans à temps plein ou une durée de cinq ans d'équivalent temps plein.

Les dossiers d'inscription sont à demander par écrit, (minuit le cachet de la poste faisant foi) : joindre une enveloppe format 21 X 29,7 libellée à votre nom et adresse, timbrée au tarif en vigueur de 100 g ou **à retirer sur place** aux bureaux du CDG81 (jusqu'à 16 h 45) ou **à télécharger sur le site** : www.cdg81.fr du :

Mardi 3 octobre au Mercredi 8 novembre 2017

Date limite de dépôt des dossiers : jusqu'au 16 novembre 2017 16 h 45 (sur place) ou minuit (par courrier), le cachet de la poste faisant foi.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service concours au numéro suivant :

05.63.60.16.62

Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale